

Mairie de GRABELS

Déclaration Préalable de Construction

Pour tout renseignement vous pouvez vous adresser à :

Mairie de GRABELS
Jean Jaurès
34790 GRABELS
☎ : 04 67 10 41 00

A RAPPELER DANS TOUTE CORRESPONDANCE

Dossier n° : DP 34116 25 00099
Déposé le 16/10/2025
Demandeur : SARL SIGNATURE
Adresse des travaux : 7 rue des Perdreaux
N° de parcelle : BD0097

Montpellier Méditerranée Métropole
Service Droit des Sols
☎ : 04.67.13.69.54
☎ : 04.67.13.62.06
Affaire suivie par :

Destinataire :

SARL SIGNATURE
MAXIME RICOME
1 Chemin des Oliviers
34170 CASTELNAU-LE-LEZ



URBANISME
AFFICHAGE EFFECTUE
DU 27/02/2026
AU 27/04/2026
NON OPPOSITION
GRABELS, LE
LE MAIRE,

Par courrier en date du 13/11/2025, je vous ai informé qu'il ne m'était pas possible d'entreprendre l'instruction de votre demande de Déclaration Préalable de Construction, enregistrée sous les références portées dans le cadre ci-dessus, car elle était incomplète.

Or, il s'avère que vous ne m'avez pas fait parvenir, dans le délai indiqué, l'ensemble des pièces ou indications manquantes.

Votre demande fait donc l'objet d'une décision tacite d'opposition en application de l'article R423-39 du Code de l'urbanisme.

***Nota :** J'attire cependant votre attention sur le fait que cette mesure ne doit pas être interprétée comme un accord tacite sur le projet envisagé, étant précisé que si les travaux étaient mis en exécution sans autorisation réglementaire de mes services, vous vous exposeriez à des poursuites pour infraction à la législation (articles L480-1 et suivants du Code de l'urbanisme).*

GRABELS, le

Le Maire
René REVOL

20 FEV. 2026



La présente décision est transmise au représentant de l'Etat dans les conditions prévues à l'article L.2131-2 du code général des collectivités territoriales

DÉLAIS ET VOIES DE RECOURS

La présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif territorialement compétent dans le délai de deux mois à compter de la date de sa notification. Ce recours peut être effectué au moyen de l'application informatique « télérécurse citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr